#### SITUATION INTERMEDIAIRE

#### **AU 30 JUIN 2021**

#### **ANNEXE**

#### Préambule

#### Faits caractéristiques de l'exercice

#### 1 - Règles et méthodes comptables

- 1.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires
- 1.2 Frais de développement
- 1.3 Immobilisations incorporelles
- 1.4 Immobilisations corporelles
- 1.5 Immobilisations financières
- 1.6 Test de dépréciation
- 1.7 Stocks
- 1.8 Créances clients et comptes rattachés
- 1.9 Provision pour risques et charges
- 1.10 Séparation des exercices relative au chiffre d'affaires
- 1.11 Évaluation des valeurs mobilières de placement
- 1.12 Risque : de taux, de change, d'action et de liquidité

## 2 - Compléments d'informations relatifs au bilan

- 2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements
- 2.2 Immobilisations corporelles et amortissements
- 2.3 Immobilisations financières et provisions
- 2.4 Stocks
- 2.5 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice
- 2.6 Échéances des créances à la clôture de l'exercice
- 2.7 Comptes de régularisation actif
- 2.8 Capital social
- 2.9 Tableau de mouvements des capitaux propres
- 2.10 Affectation du résultat de l'exercice précédent
- 2.11 Échéances des dettes à la clôture de l'exercice
- 2.12 État des provisions
- 2.13 Comptes de régularisation passif

52 Rue d'Odin – CS 40900 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

## 3 - Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

- 3.1 Analyse du chiffre d'affaires
- 3.2 Produits exceptionnels, charges exceptionnelles

## 4 – Autres informations

- 4.1 Effectif moyen
- 4.2 Engagement hors bilan
- 4.3 Évènements postérieurs au 30 juin 2021
- 4.4 Honoraires commissaires aux comptes
- 4.5 Rémunération allouée aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.
- 4.6 Bons de souscription
- 4.7 Attribution gratuite d'actions
- 4.8 Résultat par action.

52 Rue d'Odin – CS 40900 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

#### **PREAMBULE**

La situation au 30 juin 2021 a une durée de 6 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 55 671 897 euros.

Le résultat net comptable est un déficit de < 2 484 958 > euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

#### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### • Augmentation de capital

Le Conseil d'administration, faisant usage la délégation de compétence qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale, a décidé l'émission de 117 577 actions nouvelles par conversion de bons de souscriptions d'actions sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021, soit une augmentation de capital de 17 637 €.

#### OPA

Une offre publique d'achat visant les actions et les bons de souscription d'actions de MINT, initiée par la société Mercure Energie s'est clôturée en janvier 2021.

Le prix de l'offre était établi à 10€ par action et 0.54€ par bon de souscription.

#### • <u>COVID</u>

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi numéro 2020-290 du 23 mars 2020, constituent un événement majeur des exercices 2020 -2021 qui a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial et est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entité.

Cette situation a entrainé un début d'augmentation du prix d'achat de l'électricité sur le 2eme trimestre 2021.

La poursuite du télétravail pour le personnel a permis la continuité de l'activité de la société.

A la date d'établissement de la situation intermédiaire, la continuité d'exploitation n'est donc pas remise en cause.

#### 1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

MINT, dont le siège social est situé 52 Rue d'Odin – CS 40900 – 34965 MONTPELLIER, est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur le marché Euronext Growth depuis le 4 octobre 2006.

La situation intermédiaire est établie en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Elle respecte en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

#### 1.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires

- Les trois principaux services de télécommunications commercialisés sont les suivants :
- Services post-payés en pré-séléction, reprise d'abonnement fixe et forfaits mobile
- Services pré-payés
- Services aux professionnels.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date de réalisation de la prestation.

Les prestations de services comprennent principalement la fourniture de minutes de télécommunications. Les produits liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

Les produits liés à l'offre MINT ENERGIE ont été pris en compte en fonction des quantités d'énergie livrées.

Les prestations de services liées à cette activité de fourniture d'énergie sont ainsi prises en compte au cours de la période à laquelle elles se rapportent.

La société constate un produit dès lors que :

- L'existence du contrat est acquise ;
- La fourniture d'énergie a eu lieu ;
- Le prix est fixé ou déterminable ;
- Le caractère recouvrable des créances est probable ;

#### 1.2 Frais de développement

Les frais de développement engagés à l'occasion de la conception des nouveaux projets sont portés à l'actif du bilan lorsqu'ils correspondent à des projets nettement individualisés dont les coûts peuvent être distinctement établis et dont les chances de réussite technique et d'avantages économiques futurs sont sérieuses.

Ils sont portés à l'actif du bilan lorsque les six critères généraux définis par le PCG sont remplis :

- 1) La faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- 2) L'intention d'achever la production de l'actif pour l'utiliser ou de le vendre,
- 3) La capacité d'utiliser ou de vendre l'actif produit,
- 4) L'aptitude de l'actif à générer des avantages économiques futurs,
- 5) La disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour mener à bien le projet,
- 6) La capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

La société a notamment procédé à l'activation de frais liés à des projets en cours de développement dans les nouvelles activités ciblées (fournitures d'électricité).

#### 1.3 <u>Immobilisations incorporelles</u>

Les immobilisations incorporelles sont immobilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties ou dépréciées selon les méthodes comptables suivantes :

	Mode	Durée de l'amortissement
- Frais d'établissement	linéaire	5 ans
- Frais de développement	linéaire	5 ans
- Fichier clientèle :	N/A	test de dépréciation
- Logiciels et Sites :	linéaire	1 à 5 ans
- Marques	N/A	test de dépréciation

Conformément au règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, les malis techniques ont été enregistrés en fonds commercial lors de la TUP des anciennes filiales de MINT.

#### 1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes comptables suivantes :

	Mode	Durée de l'amortissement
Agencement, installations	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	3 ans
Matériel et mobilier de bureau	linéaire	4 à 5 ans
Matériel informatique	linéaire	1 et 5 ans

#### 1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentes au 30 juin 2021 s'élèvent à 2 080 K€ dont 1 960 K€ de dépôts et cautions et 120 K€ d'actions propres.

#### 1.6 Test de dépréciation

Concernant les immobilisations incorporelles non amorties et les immobilisations financières, elles font l'objet une fois par an d'un test de dépréciation permettant de s'assurer que la valeur actuelle n'est pas inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle est estimée en fonction des flux futurs de trésorerie attendus actualisés si ceux-ci sont déterminables séparément du reste de l'activité.

À défaut, la société a mis en place un suivi d'indicateurs, notamment le chiffre d'affaires généré sur les activités achetées (fichier clientèle) permettant de s'assurer que la valeur brute inscrite au bilan ne nécessite pas une provision pour dépréciation.

Concernant les malis techniques, ces derniers subissent une dépréciation lorsque la valeur d'un ou plusieurs actifs sous-jacents auxquels une quote-part de mali a été affectée devient inferieure à la valeur comptable du ou des actifs précités.

En cas de sortie d'un actif auquel une quote-part de mali a été affectée, le mali doit être réduit à due concurrence.

#### 1.7 Stocks

Les stocks de matériel détenus par la société sont évalués au dernier prix d'achat. Le stock est constitué principalement de cartes Sim, de terminaux téléphoniques et de boîtiers d'une part, de boitiers de surveillance de consommation énergétique d'autre part.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation si leur valeur de marché devient inférieure à leur valeur d'entrée en stock.

#### 1.8 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont inscrites à leur valeur nominale. Elles intègrent le montant des factures à établir relatives à l'énergie livrée, relevées ou non.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation statistiques qui prend en compte l'ancienneté des créances et les données historiques de recouvrement de la Société.

La Société reconnait une perte sur créance irrécouvrable dès lors qu'elle reçoit de la part de ses prestataires de recouvrement un certificat d'irrécouvrabilité ou, dans le cas d'un client professionnel, au regard des conséquences d'une procédure collective.

Pour l'activité de téléphonie, les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

Pour l'activité Energie, une provision relative aux impayés de prélèvements ou de paiements par cartes bancaires, est constituée forfaitairement sur la base des statistiques internes de la société.

#### 1.9 Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions sont constituées principalement de provisions pour litiges.

#### 1.10 Séparation des exercices relative au chiffre d'affaires

#### Télécom

Concernant les services post-payés en pré-sélection, MINT a mis en place depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009 un système de facturation mensuel. Au 30 juin 2021, la reconnaissance des revenus s'effectue de la manière suivante : constatation en produits de l'exercice pour les forfaits et constatation d'une facture à établir pour les consommations de minutes non encore facturées à la date de clôture de l'exercice.

Concernant l'activité Energie, la facturation ne peut être établie que lorsque MINT aura le relevé de consommation du client. Une partie du chiffre d'affaires correspondant à l'activité est donc constatée en factures à établir.

L'estimation des quantités d'énergie livrée est réalisée sur la base notamment :

- des données de consommation des clients transmises par les gestionnaires de réseau,
- des données relatives au volume d'énergie affecté à la société par le gestionnaire du réseau.

Les prélèvements mensuels clients correspondants à des versements anticipés sur la facturation annuelle établie a posteriori, sont constatés en déduction des factures à établir.

52 Rue d'Odin – CS 40900 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Concernant l'activité Gaz, comme pour l'activité Energie, la facturation ne peut être établie que lorsque MINT aura le relevé de consommation du client. Une partie du chiffre d'affaires correspondant à l'activité est donc constatée en factures à établir.

#### 1.11 Évaluation des valeurs mobilières de placement

Au 30 juin 2021, la société ne détient aucune valeur mobilière de placement.

#### 1.12 Risque : de taux, de change, d'action et de liquidité :

## Risque de change:

MINT n'effectue pas de transaction significative en devise et n'est de ce fait, pas exposée aux risques de change provenant d'achats ou de ventes en monnaie étrangère.

#### Risque de taux :

Le seul emprunt auquel MINT a actuellement recours pour financer son développement est un prêt BPI à taux zéro : la société n'est de ce fait, pas exposée aux risques de taux.

#### Risque sur les actions :

La société ne détient aucune action au 30 juin 2021 et à ce titre n'est exposée à aucun risque.

#### Risque de liquidité:

MINT a historiquement financé sa croissance principalement par voie d'autofinancement. En complément la société a eu recours à un prêt de 700 K€ à taux zéro auprès de la BPI en 2014 dont le solde restant à rembourser s'élève à 175 K€.

La trésorerie disponible de la société s'élève au 30 juin 2021 à 17 941 K€.

## 2 COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

#### 2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

			Cessions /	
IMMOBILISATIONS	Brut au début de	Augmentations	Diminutions de	Brut
INCORPORELLES	l'exercice	de l'exercice	l'exercice	au 30.06.21
Frais de développement (4)	1 867 596	36 338		1 903 934
Marques (1)	253 358			253 358
Fonds commercial (2)	4 707 266			4 707 266
Sit es web	28 600			28 600
Logiciels	363 831			363 831
Fichiers clientèle (3)	309 028			309 028
Autres immobilisations	0			0
TOTAL	7 529 678	36 338	0	7 566 016

<sup>(1)</sup> Il s'agit principalement de la marque TELECONNECT pour 250 K€ acquise le 21 juillet 2006. La marque Teleconnect, est provisionnée à hauteur de 198 K€ au 30 juin 2021.

Les activités en cours d'abandon et celles en repli, déjà fortement dépréciées au cours des exercices précédents, ont fait l'objet d'une dépréciation complémentaire au 30 juin 2021 de 153 508€.

<sup>(3)</sup> fichier clientèle déprécié pour un montant total de 298K € sur la base de la diminution du chiffre d'affaires généré par ces activités. (Cf. § 2.12 État des provisions)

(4)	Développement pl	lateforme MINT	'pour 36 K€' au cours du 1e	semestre 2021.
-----	------------------	----------------	-----------------------------	----------------

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOS INCORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice *	Reprises * / Virements de l'exercice	Cumul au 30.06.2021
Frais de développement	1 354 132	93 282		1 447 414
Marques	199 340	13 147		212 487
Sites web	28 599			28 599
Logiciels	334 635			334 635
Fonds et fichiers clientèle *	4 336 213	76 754		4 412 967
TOTAL	6 252 919	183 183	0	6 436 102

<sup>\*</sup> y compris dépréciations constatées sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021

<sup>(2)</sup> Il s'agit des fonds de commerce de TALK TEL (3 367  $K\!E$  assimilé à un fichier clientèle) et de PTI (835 $K\!E$ ) issus des TUP de ces anciennes filiales, respectivement au 31.12.2009 et 31.12.2008 ainsi que des malis techniques des sociétés Teleconnect pour 504  $K\!E$ .

## 2.1.1 Affectation des malis techniques :

Mali technique de la société TELECONNECT :

Identification du bien	Valeur nette	Valeur réelle	Plus-value nette d'impôt	Répartition du
identification du olen	comptable	valeur reene	totale Absorbée	mali
Actifs ne figurant pas dans				
les comptes de l'absorbée				
Fonds commercial				503 972
TOTAL				503 972

Au 30 juin 2021, le mali technique de Teleconnect est composé uniquement du fonds commercial pour 504 K€ déprécié à hauteur de 375 K€.

L'affectation réalisée au 31.12.2009 des malis techniques en fonds commercial lors de la TUP de son ancienne filiale Teleconnect est ainsi en conformité avec les dispositions comptables du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 qui est venu transposer la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013.

## 2.2 Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions/ Diminutions de l'exercice	Brut au 30.06.2021
Constructions sur sol d'autrui	0			0
Agencements, aménagements divers	28 947			28 947
Matériel de transport	0			0
Matériel et mobilier de bureaux	56 061			56 061
Matériel informatique	314 089	6 294		320 383
Matériel loué / efficacité énergétique	98 656			98 656
Mobilier	6 068			6 068
Immobilisations corporelles en cours	0			0
TOTAL	503 820	6 294	0	510 114

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises / Virements de l'exercice	Cumul au 30.06.2021
Constructions sur sol d'autrui	0			0
Agencements, aménagements divers	27 886	1061		28 947
Matériel de transport	0			0
Matériel et mobilier de bureaux	46 219	1 201		47 420
Matériel informatique	267 854	6 213		274 067
Matériel loué / efficacité énergétique	56 301	6 809		63 110
Mobilier	6 068			6 068
TOTAL	404 328	15 284	0	419 612

## 2.3 Immobilisations financières et provisions

IMMOBILISATIONS FINANCIERE	Brut au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Cessions/ Diminutions de l'exercice	Brut au 30.06.2021
Titres et créances rattachées				
Autres participations				
Créances liées aux participations				
Dépôts et cautionnements	1 959 744			1 959 744
Autres créances immobilisées				
Actions propres	120 304	0		120 304
TOTAL	2 080 048	0	0	2 080 048

En 2018, la société a procédé au rachat de 23 956 actions propres et de 23 956 BSA pour un montant global de 120 K€.

Ces actions propres sont inscrites à l'actif du bilan et dépréciées en fonction du cours moyen du dernier mois de clôture.

Les dépôts et cautionnements sont constitués principalement de la caution à l'ARNEH qui évolue en fonction des volumes de KW annuels achetés.

## 2.4 Stocks

		31/12/2020			30/06/2021		
	Valeur			Valeur			
(en euros)	brute	Provision	Valeur nette	brute	Provision	Valeur nette	
Marchandises							
(Telecom)	12 781	0	12 781	6 383	0	6 383	
Marchandises							
(Energie)	0	0	0	131 745	0	131 745	
Total	40 686	0	39 676	138 128	0	138 128	

# 2.5 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice

IMMOBILISATION	Dotations de l'exercice aux amortissements		Provisions amortissements dérogatoire		
	Linéaire	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement	93 282				
Marques	13 147				
Autres					
TOTAL	106 429	0	0	0	0
Immobilisations corporelles					
Agencements, aménagements divers	1 061				
Matériel et mobilier de bureaux	1201				
Matériel informatique	6 213				
Matériel loué / efficacité énergétique	6 809				
TOTAL	15 284	0	0	0	0

# 2.6 Échéances des créances à la clôture de l'exercice

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

	Montant brut	à - d'1 an	à + d'un an
De l'actif immobilisé:			
Dépôts et cautionnement	1 959 745		1 959 745
Autres créances immobilisées	120 304		120 304
TOTAL	2 080 049	0	2 080 049
De l'actif circulant:			
Clients et comptes rattachés	26 084 094	26 084 094	
personnel et comptes rattachés	8 588	8 588	
Etat, impôts et taxes	7 644 022	7 644 022	
Débiteurs divers	354 850	354 850	
TOTAL	34 091 554	34 091 554	0
Charges constatées d'avance	1 387 985	1 387 985	
TOTAL GENERAL	37 559 588	35 479 539	2 080 049

# 2.7 Comptes de régularisation actif

	Montants
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Charges d'exploitation	
Entretien/ Maintenance	0
Tickets restaurants / CESU	810
Achats MINT	1 279 162
Sous traitance	12 026
Assurances	4 253
Honoraires	10 167
Publicité/Télécom	16 338
Leasings - Locations	41 541
Cotisations diverses	6 494
Autres charges	17 193
Total	1 387 984
PRODUIT A RECEVOIR	
Clients - factures à établir	23 679 507
Intérêts à percevoir	26 160
Fournisseurs - avoir à recevoir	351 272
TOTAL	24 056 939

## 2.8 Capital social

	Nombre d'actions	Valeur Nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	5 762 715	0,15 €
Actions émises pendant l'exercice	117 577	0,15 €
Actions remboursées pendant l'exercice		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	5 880 292	0,15 €

Le capital de la société MINT, composé de 5 880 292 actions, s'élève à 882 044 euros.

L'augmentation de capital sur la période provient de la conversion des BSA. (cf § 4-8 bons de souscription).

# 2.9 Tableau de mouvement des capitaux propres

Opérations	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves et report à nouveau	Résultat	Total
Au 31/12/20, avant affect.	5 762 715	864 407	7 626 868	-2 339 421	2 016 199	5 674 094
Augmentation de capital	117 577	17 637	779 535			797 172
Affectation du résultat 2020				2 016 199	-2 016 199	0
Dividendes						0
Résultat au 30.06.21					-2 484 958	-2 484 958
Au 30.06.21 avant affect.	5 880 292	882 044	8 406 403	-323 222	-2 484 958	6 480 267

## 2.10 Affectation du résultat de l'exercice précédent

La perte de l'exercice précédent s'élevant à 2 016 199 € a été affectée de la manière suivante :

- Autres réserves : €
- Réserve légale : €
- Dividendes : €
- Report à nouveau : - 2 016 199 €

# 2.11 Échéance des dettes à la clôture de l'exercice

DETTES	Montant brut	à - d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des				
établissements de crédit	0			
Moins de 2 ans à l'origine	0			
Plus de 2 ans à l'origine	175 000	140 000	35 000	
Emprunt et dettes financières diverses	0	0		
Clients, avances et acomptes	520 665	520 665		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 217 376	13 217 376		
Dettes sociales	412 785	412 785		
Dettes fiscales	34 512 026	34 512 026		
Groupes et associés	1 500	1 500		
Autres dettes	261 001	261 001		
TOTAL DETTES	49 100 353	49 065 353	35 000	0
Produits constatés d'avance	0	0		

# 2.12 État des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 30.06.2021
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litige	137 633	91 279	137 633	91 279
Provisions pour grosses réparations				0
Autres provisions pour risques et charges				0
TOTAL	137 633	91 279	137 633	91 279
Provisions pour dépreciation				0
Sur immobilisation incorporelle	4 534 214	76 754		4 610 968
Sur titres de participation et créances liées (1)	0		0	0
Sur stocks et en-cours	0		0	0
Sur compte clients	761 430	1 226 877	761 429	1 226 878
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	5 295 644	1 303 631	761 429	5 837 846
TOTAL GENERAL	5 433 277	1 394 910	899 062	5 929 125

Dont dotations et reprises : <u>Dotations Reprises</u>

- d'exploitation 1 439 868

*- Exceptionnelles 76 754 137 633* 

Dépréciations des actions propres au cours moyen du dernier mois de clôture.

## 2.13 Compte de régularisation passif

	Montants
Charges à payer	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 677 219
Dettes fiscales et sociales	16 784 279
Autres dettes	261 001
Total	25 722 499
Produits constatés d'avance	
Produit d'exploitation	0
Total	0
TOTAL GENERAL	25 722 499

# 3 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

# 3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	Exercice 30.06.2021	Exercice 31.12.2020
Ventes	14 548	0
Dont à l'export		
Prestations de services	50 171 993	64 179 930
Dont à l'export	0	223
Prestations croisées		
TOTAL	50 186 541	64 179 930

Le chiffre d'affaires toutes taxes énergie incluses s'élève à 65 687 465 euros.

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE			
	30.06.21	31.12.20	
Télecommunication	1 801 541	3 747 265	
Energie	63 367 002	60 423 266	
Gaz	518 922	9 400	
TOTAL	65 687 465	64 179 931	

#### 3.2 Produits et charges exceptionnels

	Montant	
	Charges	Produits
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		
Charges exceptionnelles sur opération capital	422 255	0
Charges exceptionnelles diverses (amendes et pénalités)	0	15 257
Total	422 255	15 257
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL Autres produits exceptionnels Charges exceptionnelles / immobilisations cédées et rebutées	0 0	0
Total	0	0
DOTATIONS ET REPRISES EXCEPTIONNELLES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	244 = 2	105 (00
Dotation provision exceptionnelle / immos. Incoprorelles	244 787	
Total	244 787	
TOTAL GENERAL	667 042	152 890

## **4 - AUTRES INFORMATIONS**

#### 4.1 Effectif moyen.

L'effectif moyen salarié est de 43 personnes au 30 juin 2021.

#### 4.2 Engagements hors bilan.

#### - Engagements de retraite

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau de la société. Seules les indemnités de départ en retraite ne font pas l'objet d'une provision pour risque. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Le montant de la dette actuarielle des indemnités de départ à la retraite s'élève à 134 776 € au 30 Juin 2021.

Les hypothèses retenues sont :

- Base Convention Collective 3303 Télécommunications
- Augmentation annuelle des salaires : 2 % constant
- Taux d'actualisation et revalorisation annuel net : 0.34 % inflation comprise
- Age de départ prévu pour Cadres et Non-Cadres : 67 ans

52 Rue d'Odin – CS 40900 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

- Taux de rotation du personnel : entre 3.5 % et 20% selon la catégorie
- Taux de charges sociales : 42 %
- Départ à l'initiative du salarié
- Table de mortalité TG 05
- Méthode : Rétrospective Prorata Temporis

#### - Nantissements

Nantissement sur la garantie donnée au fournisseur SOLVAY pour un montant total de 700 000€. Garantie de paiement de factures : 1 000 000€

#### 4.3 Évènements postérieurs au 30 juin 2021.

L'augmentation du prix d'achat de l'électricité et du gaz constatée sur le 2eme trimestre 2021, s'est accélérée drastiquement depuis le début du second semestre 2021.

Face à cette situation, la société a mis en place un plan d'action afin de minimiser l'impact sur son activité.

#### 4.4 Honoraires des commissaires aux comptes.

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au 30 juin 2021 s'élèvent à 25 137€ H.T au titre de la mission de certification des comptes.

# 4.5 Rémunération allouée aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

La rémunération brute des dirigeants au 30 juin 2021 s'élève à 384 168 euros.

#### 4.6 Bons de souscription.

Par décision en date du 11 mai 2017, l'Assemblée générale extraordinaire a autorisé le Conseil d'administration à procéder à l'émission de bons d'émission d'obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes ORNANE avec bons de souscriptions d'actions ordinaires nouvelles attachés pour un montant maximum d'emprunt obligataire de 6 M€.

- Le conseil d'administration du 20 décembre 2017 en application de la délégation de compétence par l'assemblée générale, a décidé l'émission de **353 982 bons de souscription d'actions T2** ordinaires nouvelles attachées aux 200 nouvelles ORNANE attribuées.

- Par décision du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juin 2018, il a été procédé à l'émission de 337 837 bons de souscription d'actions T2 ordinaires nouvelles attachées aux 200 ORNANE tranche 2.
- ⇒ Au 30 juin 2021, aucun BSA T2 n'a été converti en action.

Le conseil d'administration du 20 décembre 2017 a également décidé l'attribution gratuite de 3 981 251 bons de souscription d'actions T1 ordinaires nouvelles à l'ensemble des actionnaires.

- ⇒ Six BSA donnant droit à une action nouvelle au prix de souscription de 6,78€. L'exercice de ces bons pourra intervenir à compter du 29 décembre 2017 pendant un délai de 4 ans.
- ⇒ Au cours de l'exercice 2018, 60 150 BSA T1 ont fait l'objet d'un rachat avec émission de 337 837 BSA T2 (conformément à la décision du 1<sup>er</sup> juin 2018)
- ⇒ Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021, 705 462 BSA T1 ont été convertis en actions.
- ⇒ Au 30 juin 2021, le solde des BSA T1 restants à convertir est de 2 777 327.

#### 4.7 Attribution gratuite d'actions.

Le Conseil d'administration réuni en date du 03 juillet 2020, sur délégation de l'Assemblée Générale du 04 juin 2020, a décidé l'émission gratuite de 50 000 actions (AGA).

La période d'acquisition de ces actions gratuites s'étend du 03 juillet 2020 jusqu'au 31 décembre 2023. Le bénéficiaire de ces actions propres sera propriétaire effectif de ces AGA2020 à l'issue de la période d'acquisition.

Une provision pour la contribution patronale sur les actions à émettre au taux de 20% a été constituée sur l'exercice 2020 à hauteur de 98 K€ (sur la base des 50 000 actions valorisés au cours de clôture du 31/12/2020 soit 9.82€).

#### 4.8 Résultat par action.

#### Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat net par action :

Date retenue	30.06.21
Nombre d'actions à la clôture	5 880 292
Actions propres détenues	23 956
Nombre d'actions retenu	5 880 292
Résultat net	< 2 484 958 >
Résultat net par action	NC